



Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 6 septembre 2016 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M^{me} et MM. les conseillers André Claveau, Pauline Mercier, Jean Lalande, Vincent Roy, Roger Noisieux et Rico Laguë, sous la présidence du maire, M. Josef Hüsler, formant quorum. Étaient également présents M. François Giasson, directeur général et M^{me} Marielle Benoit, greffière.

Avant le début de la séance, un arbuste et un livre sont distribués à la personne s'étant inscrite au programme Une naissance, un arbre.

Première période de questions

Une des quarante-trois personnes présentes posent des questions sur le sujet suivant :

- Sujet 2 - Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 1^{er} août 2016 - La plainte contre M. Hüsler n'est pas auprès du Directeur général des élections mais auprès du Bureau du commissaire aux plaintes de la Commission municipale.

2016-313 Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point suivant:

31. Achat de pierre pour la réfection d'infrastructures - Appel d'offres 2016-06.

Procès-verbaux

2016-314 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 1^{er} août 2016

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance tenue le 1^{er} août 2016 a été remise à chacun des membres du conseil au moins la veille de la séance;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la greffière soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance tenue le 1^{er} août 2016.

QUE ledit procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Réglementation

2016-315 Règlement modifiant le Règlement 490 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2016 - Avis de motion

M^{me} Pauline Mercier donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 490 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2016*, afin d'ajouter une tarification pour



l'utilisation de la caméra de drains et la modification de la tarification pour les nouvelles entrées de service.

Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.

2016-316 *Adoption du Règlement 502 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Farnham*

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 1^{er} août 2016;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement 502 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Farnham* soit adopté suivant sa forme et teneur.

2016-317 *Adoption du Règlement 503 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Farnham*

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 1^{er} août 2016;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement 503 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Farnham* soit adopté suivant sa forme et teneur.

Administration générale, greffe et affaires juridiques

2016-318 *Acquisition de la Maison communautaire - 455, rue Yamaska Est*

CONSIDÉRANT que le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie entend se départir la maison communautaire sise au 455, rue Yamaksa Est;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham a été approchée pour en faire l'acquisition;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham offre au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie d'acquérir, pour la somme de 1 \$, l'immeuble sis au 455, rue Yamaska Est, si la Ville de



Farnham peut, par la suite, le revendre à la Maison communautaire de Farnham pour la même somme.

QUE M^e Diane Lépine soit mandatée afin de rédiger les documents de cette transaction.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

QUE le prix d'achat de cet immeuble soit imputé au poste budgétaire 22-700-00-722.

QUE les honoraires de M^e Lépine soient imputés au poste budgétaire 02-140-00-412.

2016-319

Vente de la Maison communautaire - 455, rue Yamaska Est

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham a fait une offre pour l'acquisition de la Maison communautaire;

CONSIDÉRANT que l'organisme à but non lucratif Maison communautaire de Farnham est intéressé à en faire l'acquisition;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que, si la Ville de Farnham devient propriétaire de la Maison communautaire pour la somme de 1 \$, vende pour la somme de 1 \$, l'immeuble sis au 455, rue Yamaska Est, à l'organisme Maison communautaire de Farnham aux conditions suivantes :

- QUE cette vente soit faite sans garantie légale.
- QUE cette transaction soit faite le même jour que celle en permettant l'acquisition par la Ville de Farnham.
- Que les baux des organismes présents dans ledit immeuble ne soient pas augmentés pour les cinq prochaines années.
- QUE l'immeuble devra être offert à la Ville de Farnham pour la somme de 1 \$, advenant l'intention de la Maison communautaire de Farnham de s'en départir au cours des cinq premières années suivant la signature de l'acte de vente.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

2016-320

Demande de désignation à titre de célébrant pour un mariage civil ou une union civile

CONSIDÉRANT que les articles 366 et 521.3 (2) du *Code civil du Québec* permettent aux maires, aux membres des conseils municipaux ou des conseils d'arrondissements et aux fonctionnaires municipaux de demander au ministre de la Justice d'être désignés comme étant compétents pour célébrer des mariages ou des unions civiles;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham reçoit des demandes pour la célébration de mariages ou d'unions civiles sur son territoire;



CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la Ville de Farnham de désigner un second célébrant compétent sur son territoire;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham demande à la ministre de la justice de désigner M^{me} France Landry, fonctionnaire municipal, comme célébrant compétent pour célébrer des mariages ou des unions civiles sur son territoire.

Finances municipales

2016-321 Comptes à payer et état des revenus et dépenses au 1^{er} septembre 2016

Documents : Listes de comptes à payer et état des revenus et dépenses au 1^{er} septembre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que les factures faisant partie des listes de chèques ci-dessous soient approuvées et payées, ou le paiement ratifié, selon le cas :

Déboursés payés d'avance pour un montant total de 389 740,20 \$.

Comptes à payer pour un montant total de 366 538,30 \$.

QUE l'état des revenus et dépenses au 1^{er} septembre 2016 soit approuvé.

2016-322 Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

Document : Liste des immeubles en défaut de paiement de taxes au 6 septembre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham ordonne de mettre en vente pour défaut de paiement de taxes les immeubles ci-dessous :

Matricule	Propriétaire(s)	Immeuble
4516-80-8092	Bertrand Naud	340-346B, rue Principale Est
4616-42-9823	Jean-Guy Lussier	827, rue Yamaska Est
4714-68-7069	Karine Robert et Sylvain Charbonneau	1933, chemin du Curé-Godbout
4612-73-9757-006	Madeleine Rodier	35, rue de Barcelone
5211-67-8685-014	Philippe Kennes	160, rue des Mélèzes
4515-55-8910	Martine Beauregard et François Loiselle	166, rue Aikman
4612-73-9757-037	Pierre Falcon	100, rue de Barcelone
4515-79-7777	3383211 Canada inc.	349-353, rue de l'Hôtel-de-Ville
4512-07-0774	Hedwig Bott	111, chemin Jetté
4616-12-2535	Alain Paquette	Lot 4 446 474 du cadastre du Québec (Rue Saint-Paul)
4616-12-3148	Alain Paquette	613-615, rue Saint-Paul
4515-67-8747	Sébastien Duchesneau	135, rue Saint-André Nord
4120-47-4850	Hormidas Gladu	Lot 4 389 777 du cadastre du Québec (Montée des Écossais)



VILLE DE FARNHAM
PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2016

Matricule	Propriétaire(s)	Immeuble
4616-11-2171	Hélène David Neveu	543-547, rue Saint-Paul
4516-79-5624	Josianne Landry et Martin Champagne	154, rue des Lilas
4615-11-8921	Alexander Andrianets et Mateusz Syska	55, rue des Cerisiers
4612-73-9757-001	Domaine du Lac Farnham inc.	130, rue de Madrid
4516-69-0275	Alexie Bédard-Poirier et Dominic Faille	1125, rue Potvin
4516-20-4549	Vicky Gaucher et Samuel Piette	173, rue Saint-Grégoire

QUE la greffière soit chargée d'aviser les propriétaires de ces immeubles de la date et du lieu de la vente.

QUE la trésorière ou le directeur général soient autorisés, afin de protéger la créance de la Ville, à enchérir pour et au nom de la Ville de Farnham, conformément à la loi et à acquérir, si nécessaire, les immeubles à être vendus lors de cette vente pour défaut de paiement de taxes.

2016-323

Centre d'arts - Demandes de subvention

Document : Dossier de la trésorière daté du 22 août 2016.

CONSIDÉRANT que certains programmes offre des subventions allant jusqu'à 60 % du coût des projets soumis;

Le vote est demandé par M. Vincent Roy

M. André Claveau, M^{me} Pauline Mercier, M. Roger Noiseux et M. Rico Laguë votent pour le dépôt de demandes de subvention.

MM. Jean Lalande et Vincent Roy votent contre le dépôt de demandes de subvention.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU que la Ville de Farnham autorise M^{me} Julie Laguë, trésorière, à déposer une ou des demandes de subvention pour la réfection du Centre d'arts.

QUE la Ville de Farnham s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

2016-324

Programme de réhabilitation du réseau routier local - Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi - Demande de subvention

Document : Dossier de la trésorière daté du 22 août 2016.

CONSIDÉRANT que le Programme de réhabilitation du réseau routier local offre des subventions allant jusqu'à 75 % du coût de réfection de voies publiques ciblées par la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi;



CONSIDÉRANT que la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi a identifié les chemins Boulais, Magenta, Yamaska, la montée des Écossais et le boulevard Magenta comme étant des chemins admissibles;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise M^{me} Julie Laguë, trésorière, à déposer une demande de subvention au Programme de réhabilitation du réseau routier local auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour les chemins Boulais, Magenta, Yamaska, la montée des Écossais et le boulevard Magenta.

QUE la Ville de Farnham est au fait que si acceptée, cette subvention sera payée sur une période de dix ans.

QUE la réalisation de ces travaux est conditionnelle à l'obtention de la subvention et l'entrée en vigueur d'un règlement d'emprunt à cet effet.

2016-325

Travaux de la rue Jacques-Cartier - Paiement 6

Document : Dossier du directeur des Services techniques et développement daté du 23 août 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham effectue le paiement 6 des travaux de la rue Jacques-Cartier à la compagnie B. Frégeau et fils inc. au montant de 76 199,15 \$, incluant les taxes.

QU'une retenue de 5 % représentant la somme de 3 488,13 \$ a été effectuée sur ce paiement.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-00-721.

2016-326

Travaux de vidange des fosses septiques - Paiement 15

Document : Dossier du directeur des Services techniques et développement daté du 26 août 2016.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham effectue le paiement 15 des travaux de vidange des fosses septiques à la compagnie Enviro⁵ au montant de 38 878 \$, incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-451-20-446.

2016-327

Fondation Les Foyers Farnham - Aide financière

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham verse une aide financière de 300 \$ à la Fondation Les Foyers Farnham pour le spectacle bénéfice de M. Jeremy Demay le 24 septembre 2016.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.



Ressources humaines

2016-328 **Embauche d'une brigadière scolaire remplaçante**

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 20 juillet 2016.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'embaucher des brigadiers scolaires remplaçants afin de combler d'éventuelles absences;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham confirme l'embauche, à compter du 31 août 2016, de M^{me} Émilie Macaluso, à titre de brigadière scolaire remplaçante, selon l'échelle salariale établie à la résolution 2016-090.

2016-329 **Embauche d'un employé temporaire au Service des travaux publics (Département B)**

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 22 août 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham embauche M. Mark Fontaine à titre d'employé temporaire au Service des travaux publics (Département B) à compter du 26 septembre 2016 pour une période maximale de cent quatre-vingt jours consécutifs, au salaire prévu à la convention collective en vigueur.

2016-330 **Embauche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement**

Document : Dossier de la responsable des ressources humaines daté du 31 août 2016.

CONSIDÉRANT la création d'un poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement à la séance du 1^{er} août dernier;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham embauche M^{me} Marie-Ève Tétreault à titre d'inspectrice en bâtiment et en environnement à compter du 28 septembre 2016.

QUE les conditions de travail et avantages rattachés à ce poste soient ceux inscrits à la lettre d'entente signée à cet effet.

2016-331 **Lettre d'entente 5 et 7 - Employés cols bleus**

Document : Dossier du directeur du Service de traitement des eaux daté du 19 août 2016.

CONSIDÉRANT que les lettres d'entente 5 et 7 ont été signées en 2012 et 2015;



CONSIDÉRANT que ces lettres d'entente visaient la modification des horaires de travail des employés cols bleus affectés au Service de traitement des eaux;

CONSIDÉRANT que les modifications proposées ont donné les résultats recherchés;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte de reconduire les lettres d'entente 5 et 7 avec les employés cols bleus.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence la greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

Service de traitement des eaux

2016-332

Regroupement d'achat de produits chimiques pour le traitement de l'eau

Document : Dossier du directeur du Service de traitement des eaux daté du 2 août 2016.

CONSIDÉRANT que les articles 29.5, 29.8 et 573 de la *Loi sur les cités et villes* permettent la création de regroupements d'achats incluant des Municipalités et des organismes sans but lucratif comme les régies intermunicipales de traitement de l'eau;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham désire participer à un achat regroupé de produits chimiques servant au traitement de l'eau;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham confie à la Ville de Cowansville le mandat de procéder en son nom, et avec les autres Municipalités et organismes intéressés, à un appel d'offres public regroupé et à l'adjudication des contrats concernant les produits chimiques servant au traitement de l'eau en fonction des besoins indiqués au mandat pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2017, pour un contrat ferme d'un ou deux ans.

QUE la Ville de Farnham s'engage à respecter le protocole d'entente s'appliquant au regroupement d'achats des produits chimiques servant au traitement de l'eau.

QUE M. Alain Baril, directeur du Service de traitement des eaux, soit désigné à titre de représentant de la Ville de Farnham pour participer aux réunions du regroupement d'achat et pour assurer l'approvisionnement des produits visés par la présente résolution selon la procédure habituelle de la Ville de Farnham.

Service des travaux publics

2016-333

Travaux de pavage 2016 - Réception provisoire

Document : Dossier du directeur du Service des travaux publics daté du 19 août 2016.



Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham décrète la réception provisoire des travaux de pavage 2016 en date de ce jour.

QUE la Ville de Farnham effectue le paiement de ces travaux à la compagnie Sintra inc. au montant de 159 543,33 \$, incluant les taxes.

QU'une retenue de 5 % représentant la somme de 7 303,34 \$ a été effectuée sur ce paiement.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-00-721.

Services techniques et développement

2016-334

Demande de certificat d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Rue Spoor

Document : Dossier du directeur des Services techniques et développement daté du 22 août 2016.

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham a mandaté la firme WSP Canada inc. afin de réaliser les plans et devis et assurer la surveillance des travaux de réfection d'une partie de la rue Spoor;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham mandate la firme WSP Canada inc. afin de préparer une demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour les travaux de la rue Spoor.

QUE la Ville de Farnham autorise la firme WSP Canada inc. à soumettre, pour et au nom de la Ville de Farnham, les demandes d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour réaliser le projet d'égouts, d'aqueduc et de voirie de la rue Spoor en vertu des articles 22 et 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et qu'elle soit habilitée à soumettre tous les documents et renseignements nécessaires à ces demandes d'autorisation.

QUE la Ville de Farnham s'engage à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lorsque les travaux seront achevés, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec les autorisations accordées.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-610-00-411.

2016-335

Comité consultatif d'urbanisme - Renouvellement d'un mandat

Document : Dossier du directeur des Services techniques et développement daté du 22 août 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë



ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal renouvellement le mandat de M. Mario Benjamin au sein du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans à compter du 3 septembre 2016.

2016-336 Demande de permis - 450, rue Meigs

Documents : Recommandations du Comité consultatif d'urbanisme datées des 8 et 15 août 2016.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour la démolition des bâtiments sis aux 136 et 160, rue Principale Est et l'agrandissement du bâtiment sis au 450, rue Meigs;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise l'émission des permis pour la démolition des bâtiments sis aux 136 et 160, rue Principale Est et l'agrandissement du bâtiment sis au 450, rue Meigs, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, tels que présentés.

2016-337 Demande de dérogation mineure - Lot 4 354 930 du cadastre du Québec - 106, rue Saint-Grégoire

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 13 juin 2016.

La greffière fait la lecture de la demande de dérogation mineure et invite les personnes présentes qui le désirent à intervenir sur cette demande.

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'un avis public concernant cette demande a été publié dans le journal L'Avenir & Des Rivières le 6 juillet 2016;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal approuve la demande de dérogation mineure de M. Maxime Papineau, propriétaire du lot 4 354 930 du cadastre du Québec sis au 106, rue Saint-Grégoire, visant à permettre d'élever le bâtiment accessoire jusqu'à une hauteur maximale de 5,83 m, sans modifier son implantation.

2016-338 Demande de dérogation mineure - Lot 4 447 427 du cadastre du Québec - 611, rue Ménard

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 11 juillet 2016.

La greffière fait la lecture de la demande de dérogation mineure et invite les personnes présentes qui le désirent à intervenir sur cette demande.

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'un avis public concernant cette demande a été publié dans le journal L'Avenir & Des Rivières le 17 août 2016;



Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal approuve la demande de dérogation mineure de M. Jacques Lacoste, propriétaire du lot 4 447 427 du cadastre du Québec sis au 611, rue Ménard, visant à permettre l'agrandissement du bâtiment principal avec une marge avant secondaire de 4,51 m, alors que les dispositions du *Règlement 458 de zonage* exigent une marge minimale de 6 m.

2016-339

Demande de dérogation mineure - Lot 4 354 756 du cadastre du Québec - 690, rue Pierre-Lebeau

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 11 juillet 2016.

La greffière fait la lecture de la demande de dérogation mineure et invite les personnes présentes qui le désirent à intervenir sur cette demande.

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'un avis public concernant cette demande a été publié dans le journal L'Avenir & Des Rivières le 17 août 2016;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal approuve la demande de dérogation mineure de M. Christian Dorion, propriétaire du lot 4 354 756 du cadastre du Québec sis au 690, rue Pierre-Lebeau, visant à permettre l'implantation d'un garage détaché en cour avant sur une profondeur de 2,74 m alors que les dispositions du *Règlement 458 de zonage* prohibent l'implantation de bâtiments accessoires en cour avant.

Loisirs, culture et tourisme

2016-340

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie-Prêt de local

Documents : Lettre du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie datée du 18 juillet 2016 et dossier de la coordonnatrice des sports et loisirs daté du 23 août 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte que le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie dispose gratuitement du Centre Anicet-Tessier pour leur campagne de vaccination des 15, 16 et 17 novembre 2016.

QUE cette gratuité représente une contribution financière de 551,88 \$.

2016-341

Journées de la Culture - Permis de vente de boissons alcoolisées

Document : Dossier de la coordonnatrice culture et vie communautaire daté du 22 août 2016.

CONSIDÉRANT la tenue d'un spectacle le 1^{er} octobre 2016 dans le cadre des Journées de la Culture;



Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise la vente de boissons alcoolisées le 1^{er} octobre 2016, de 20 h à 23 h, au Centre Anicet-Tessier pour un spectacle dans le cadre des Journées de la Culture.

QUE M^{me} Gabrielle Labbé, coordonnatrice culture et vie communautaire soit autorisée à demander le permis nécessaire à cette fin.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-702-20-639.

2016-342 Skatefest - Prêt de matériel

Document : Lettre de la Maison des jeunes de Farnham inc. datée du 16 août 2016.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise, dans la mesure des disponibilités, le prêt des équipements suivants lors du Skatefest du 17 septembre 2016 :

- 4 tables de pique-nique
- 5 estrades
- 3 bacs de recyclage
- 3 poubelles
- 15 tables
- 30 chaises
- 8 barricades
- 4 affiches de non stationnement
- 3 demi-barils pour glace et breuvages

Ajouts

2016-343 Achat de pierre pour la réfection d'infrastructures - Appel d'offres 2016-06

Documents : Procès-verbal d'ouverture des soumissions et conformité administrative datés du 25 août 2016 et dossier du directeur du Service des travaux publics daté du 6 septembre 2016.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, quatre soumissions ont été déposées comme suit :

Compagnie	Prix (Excluant les taxes, incluant le transport)
Carrière l'Ange-Gardien, division Bau-Val inc.	70 794 \$



Compagnie	Prix (Excluant les taxes, incluant le transport)
Concassage Pelletier inc.	85 341,60 \$
Excavation St-Pierre et Tremblay inc.	91 629 \$
Sintra inc. (Région Montérégie-Rive-Sud)	97 437,60 \$

Il est PROPOSÉ par M. Roger Noiseux

ET RÉSOLU unanimement que la soumission de Carrière l'Ange-Gardien, division Bau-Val inc. pour l'achat de pierre pour la réfection d'infrastructures, aux montants inscrits à la soumission, soit acceptée.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-300-00-721.

Seconde période de questions

Douze des quarante-six personnes présentes posent des questions sur les sujets suivants :

- Chiens sur les propriétés privées.
- Dérogation mineure du 106, rue Saint-Grégoire.
- Vente de l'immeuble à l'intersection de la rue Jacques-Cartier Sud et de la route 104 et possible emplacement de restauration rapide à cet endroit.
- Feux extérieurs.
- Gaspillage de l'eau potable.
- Propreté de certains terrains.
- Demande de subvention pour la réfection du Centre d'arts.
- Médailles pour 20 ans de service dans un Service de sécurité incendie.
- Démission sans remerciements ou félicitations.
- Ambiance à la caserne des pompiers.
- Nombre de pompiers sur la dernière intervention de désincarcération.
- Bris de l'échelle aérienne.
- Lettre transmise aux membres du Comité de citoyens.
- Paiement des frais d'avocats de la poursuite du directeur général.
- Clause de défense du directeur général dans son contrat de travail.
- Poules en milieu urbain.



La séance est levée à 20 h 10.

Marielle Benoit, OMA
Greffière

Josef Hüsler
Maire